

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 10 juillet 2019 portant affectation de contrôleurs généraux à la mission « Espace, armement, organismes divers du ressort des ministères économique et financier » du contrôle général économique et financier, et à la mission de contrôle des activités financières

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;
Vu l'arrêté du 8 août 1964 portant création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des entreprises du secteur aéronautique et spatial, ensemble les arrêtés des 26 mai 1999, 24 mai 2005, 12 octobre 2010 et 18 juin 2019 ayant notamment modifié sa dénomination ;
Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 615-1, D. 615-2 et D. 615-8 ;
Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de Mme Isabelle DELEU dans le corps du contrôle général économique et financier ;
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 portant reclassement de M. Renaud GACE dans le grade de contrôleur général de 1^{re} classe ;
Vu l'arrêté du 12 octobre 2016 portant nomination, notamment, de M. Jean-Philippe VINCENT dans le corps du contrôle général économique et financier ;
Vu l'avis des membres du comité stratégique du contrôle général économique et financier,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Renaud GACE, contrôleur général de 1^{re} classe, est affecté à la mission « Espace, armement, organismes divers du ressort des ministères économique et financier », à compter du 18 juin 2019.

Article 2

Mme Isabelle DELEU, contrôleure générale de 1^{re} classe, et M. Jean-Philippe VINCENT, contrôleur général de 2^e classe, sont affectés à la mission de contrôle des activités financières, à compter du 18 juin 2019.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 10 juillet 2019.

Pour les ministres et par délégation :
*La cheffe du contrôle général
économique et financier,*
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE